

## L'ENTRETIEN

**L'assemblée départementale a adopté le budget 2020 de la collectivité le 3 juillet, plus tardivement que prévu en raison de la crise sanitaire et du confinement. Que retenir de cette session ?**

Sophie Borderie - Si de nombreux paramètres ont été modifiés par la crise sanitaire, nous avons malgré tout abordé ce budget sur des bases solides, déjà constatées avant le confinement. Les indicateurs de gestion du compte administratif 2019 en témoignent : la meilleure épargne brute des 10 dernières années, une capacité de désendettement à 5 ans, une progression de la section de fonctionnement inférieure à 0,5 %, bien en-deçà des contraintes imposées par l'État. Et c'est bien cette situation qui nous a permis de proposer un budget combatif, solidaire et responsable.

**Mais vous avez dû adapter vos choix et vos priorités ?**

S. B. - Bien entendu, ce budget n'aurait pas été le même sans cette pandémie et ses conséquences financières, économiques et sociales. Le Département a pris toute sa part dans la lutte contre le Covid-19, *a fortiori* au plus fort de la crise. Les dotations en masques et équipements de protection ont coûté près d'un million d'euros à la collectivité. Mais c'était nécessaire, au moment où la pénurie exposait les professionnels de santé, les acteurs de tout le secteur médico-social et notamment de l'aide à domicile, les communes... Je crois que nous

pouvons être fiers de l'action départementale face à une situation plus que critique.

Ensuite, nous avons très vite travaillé à un plan de soutien pour accompagner la reprise d'activité. Nous l'avons fait sérieusement, sans effet d'annonce, en recherchant la plus grande efficacité, dans le respect de nos compétences. Nous avons concentré nos efforts sur les secteurs stratégiques du tourisme, de l'économie sociale et solidaire, des associations et des investissements communaux. Ajoutez que le Département maintient pour 2020 un niveau d'investissement élevé, à 72 millions d'euros.



**Aux côtés de Jacques Biliric, président du Comité départemental du Tourisme (CDT 47), Sandrine Laffore, conseillère régionale, Francis Garcia, maire du Passage-d'Agen, et des membres du Bureau du CDT 47, lors du lancement de la grande campagne de promotion de la destination Lot-et-Garonne.**

**Le tourisme, c'est 5000 emplois et 340 millions d'euros de chiffre d'affaires en Lot-et-Garonne. Allons-nous réussir à sauver la saison ?**

S. B. - Pour l'heure, il est encore trop tôt pour le dire. Une chose est sûre, nous avons tout mis en œuvre pour limiter l'impact de la crise, en mutualisant les moyens du Département et

du Comité départemental du Tourisme. La résonance de notre campagne de promotion est excellente. Et à travers cette démarche, nous parions aussi sur l'avenir, pour faire de notre territoire un modèle de tourisme durable, d'autant plus pertinent au regard des événements récents.

**Dans votre plan de soutien exceptionnel figure aussi un fonds d'urgence pour les associations locales. Quel en est le calendrier ?**

S. B. - Je l'avais dit, nous avons maintenu nos subventions de fonctionnement telles que prévues et nous avons fait en sorte que les frais engagés pour des manifestations annu-

**Les communes aussi seront aidées ?**

S. B. - Pour les communes, nous avons voté un dispositif de relance verte, doté de 400 000 euros, de manière à cibler nos investissements de soutien dans des secteurs d'avenir. Il s'agit d'accélérer la réalisation de projets prêts à démarrer pour irriguer en même temps l'économie locale. A titre d'exemple, nous aiderons les projets de nature à lutter contre les îlots de chaleur ou encore à développer les circuits courts pour les produits agricoles.

**En matière de solidarité nationale, le Département n'est pas traité à la même enseigne que d'autres collectivités locales. Pourquoi ?**

S. B. - Pourquoi, je ne saurais vous le dire. Ce dont je suis certaine c'est que, si la simple avance remboursable est confirmée par l'État, la fronde s'organisera. Toutes les collectivités vont perdre des recettes en raison de la récession économique. Les communes et intercommunalités auraient droit à une vraie dotation de compensation -et c'est très bien !- tandis que les Départements n'auraient droit qu'à une avance à rembourser sur 3 ans. L'Assemblée des Départements de France a déjà pris position fermement et, pour ce qui nous concerne, notre assemblée a adopté à l'unanimité une motion demandant la transformation de ce prêt en dotation, la réouverture des négociations sur le financement des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) et l'élaboration d'un nouveau pacte d'avenir ambitieux et responsable entre l'État et les Départements.

## Économie

## Le Département, moteur de la reprise

**Après avoir répondu présent face à l'urgence de la crise sanitaire, le Département vient de voter un plan de soutien exceptionnel à forte dimension durable et inclusive pour encourager la reprise économique. Construites pour être efficaces immédiatement et répondre à l'urgence de la conjoncture, ces mesures, d'un montant global de 1,4 million d'euros, permettent de soutenir des secteurs particulièrement touchés par la crise et relevant des compétences du Département.**



Opération de « street marketing » dans les rues de Bordeaux pour assurer la promotion de la destination Lot-et-Garonne.

### 350 000€ pour soutenir et relancer le tourisme

Le Conseil départemental, en partenariat avec le Comité départemental du Tourisme (CDT47), a souhaité accompagner la filière et soutenir le redémarrage de l'activité touristique. Une vaste campagne de promotion « En Lot-et-Garonne, on ne manque pas d'air ! », au ton décalé, a largement fait parler d'elle au niveau national, tandis que le jeu-concours, doté

de lots d'une valeur de 80 000 euros, a permis de toucher 70 000 participants.

A cela s'ajoutent la participation du Département aux « chèques solidarité tourisme » initiés par le Conseil régional, ainsi que la signature, par les deux collectivités, d'une convention visant à renforcer le Lot-et-Garonne comme une destination phare du tourisme durable.

### Soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS)

Ce secteur d'activité, qui entre dans le champ de compétences du Département, représente en Lot-et-Garonne plus de 14 000 salariés et 1433 structures. Afin que ces établissements prennent toute leur place dans la relance à travers des projets solidaires et durables, le Département mobilise 100 000 euros dans un Appel à projets innovants.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 18 septembre. Les dossiers seront examinés par un jury ouvert à l'ensemble des groupes de l'assemblée départementale. Les lauréats seront connus le 30 septembre prochain à l'occasion des États Généraux de l'Économie Sociale et Solidaire organisés par le Département.

Plus de renseignements sur [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

### Accompagner les communes dans une relance verte

Afin de soutenir la relance des investissements en Lot-et-Garonne, tout en favorisant des projets innovants ou répondant aux exigences de la transition écologique et énergétique, une enveloppe de 400 000 euros est mobilisée pour financer des projets communaux dont les travaux sont prêts à démarrer en 2020. Les candidatures seront ouvertes du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre.

Infomaires 47 : 0806 00 47 47 ou [infomaires47@lotetgaronne.fr](mailto:infomaires47@lotetgaronne.fr)

### Un fonds d'urgence de 300 000 € pour les associations

Au plus fort de la crise, le Département a maintenu et accéléré le versement des subventions aux associations, soit près de 8M€ attribués. Devant les difficultés de certaines structures associatives, qui font face à des problèmes de trésorerie, la collectivité met en œuvre un fonds d'urgence de 300 000 euros, sous forme de subventions exceptionnelles. Les critères d'aide seront précisés en septembre pour un versement avant la fin de cette année.

Informations disponibles à la rentrée sur <https://lecoindessassos.lotetgaronne.fr>

### Lutter contre le décrochage scolaire

Le Département est partenaire, à hauteur de 50 000 euros, des différents dispositifs initiés par l'État cet été :

- sur l'opération « vacances apprenantes », afin d'alléger, par la prise en charge d'une partie des frais de transport, le coût des séjours pour les familles lot-et-garonnaise et d'intégrer des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- sur l'opération « Quartiers d'été : tous en clubs cet été », afin d'étendre à tous les Lot-et-Garonnais, y compris les jeunes des zones rurales, l'offre de loisirs sportifs jusqu'ici réservée aux jeunes concernés par les dispositifs « politique de la ville ».

Aux côtés des conseillers départementaux Pierre Camani et Caroline Haure-Trochon, de leur suppléante Dany Blanc et du maire de Caubon-Saint-Sauveur, Catherine Bernard, pour découvrir les projets de développement du parc du Griffon.



Aux côtés de Jacques Bilit, président du Comité départemental du Tourisme, pour remettre un séjour à l'une des gagnantes du jeu concours organisé dans le cadre du plan de soutien à la filière touristique.

Au village de vacances « L'Aïrial », à Sauméjan (géré par la Ligue de l'enseignement), pour échanger sur le dispositif « Colonies apprenantes » que le Conseil départemental accompagne et qui permet à de nombreux enfants de partir en vacances.

15  
JUIL.17  
JUIL.23  
JUIL.

## Finances

## Un budget combatif

**Malgré l'impact de la crise (voir encadré), le budget 2020 reste conforme aux priorités affichées lors du Débat d'orientations budgétaires (DOB) : maintenir la bonne trajectoire des finances départementales tout en menant une forte politique d'investissements.**

## De bons indicateurs...

Les résultats 2019 confirment la bonne situation financière du Département, dont les efforts portent leurs fruits. L'évolution des dépenses de fonctionnement est encore, dans la deuxième année d'application du pacte dit « de Cahors », bien en-deçà du plafond imposé par l'État. Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement, sans augmentation de la fiscalité, permet de poursuivre la politique de désendettement de la collectivité en limitant le recours à l'emprunt.

L'épargne brute 2019 est ainsi passée de 44,3 M€ à 49,8 M€, soit une amélioration de plus de 5,5 M€ qui constitue le meilleur

niveau atteint ces dix dernières années.

Et, pour la deuxième année consécutive, la capacité de désendettement de la collectivité s'améliore en se situant à 5 ans (contre 6 ans en 2018), bien en-dessous du seuil critique des 10 ans fixé par l'État.

## ... qui permettent de résister et de préparer l'avenir

A travers ce budget, d'un montant total de 441,3 millions d'euros, le Département entend se mobiliser notamment autour de 3 axes prioritaires pour construire le Lot-et-Garonne de demain :

- **Les solidarités humaines et territoriales**, avec le déploiement de la stratégie d'inclusion numérique, l'insertion sociale et professionnelle, la protection de l'enfance, le schéma de l'autonomie, mais aussi le nouveau régime d'aide en faveur des projets innovants portés par le bloc communal et la poursuite de l'aménagement numérique du territoire pour atteindre la couverture intégrale du Lot-et-Garonne à l'horizon 2024.

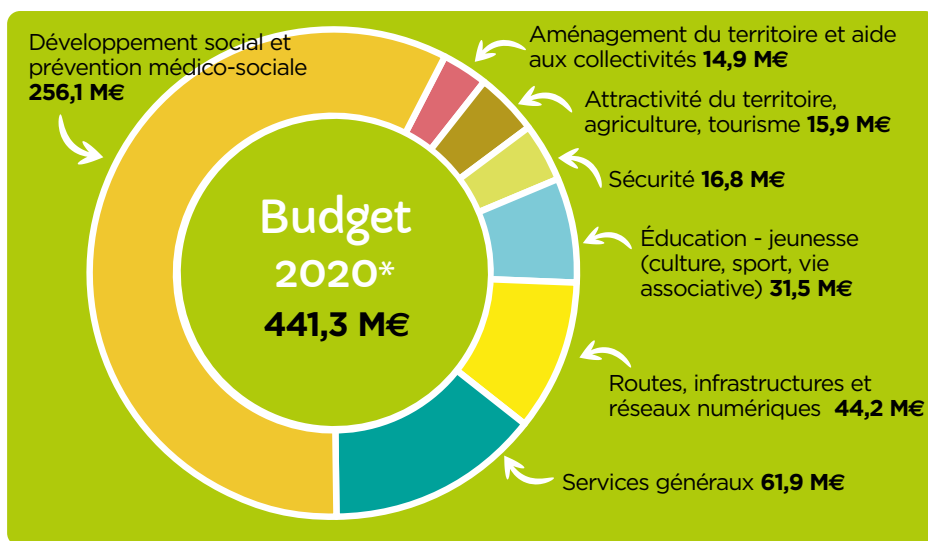
- **La transition écologique et énergétique**, avec l'élaboration d'une feuille de route à partir des recommandations de la Mission d'information et d'évaluation qui poursuivra ses travaux jusqu'à l'automne prochain et a déjà recensé de nombreuses initiatives locales ayant fait leurs preuves.

- **L'initiative citoyenne**, avec la poursuite de la démarche de démocratie participative engagée depuis un an déjà, et en ce moment-même la phase de votes du Budget participatif citoyen (*lire p.4*).

## Des marges de manœuvre impactées par la crise

Durant la crise sanitaire, le Département s'est mobilisé pour faire face à des dépenses exceptionnelles : achat d'un million de masques, continuité du service public, soutien aux partenaires locaux, prime pour les assistants familiaux...

Côté recettes, la chute prévisible des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) entraînera, par rapport à 2019, une perte estimée à 8,5 millions d'euros pour la seule année 2020, alors que, dans le même temps, les conséquences sociales de la crise vont se faire sentir durant de longs mois, notamment en ce qui concerne le RSA pour lequel une provision supplémentaire de 1,5 M€ a été inscrite à la première décision modificative du budget. A ce jour, l'épargne brute du Département est donc déjà diminuée de 10 M€ par les seuls effets de la crise. Face à cette situation, le groupe de la majorité départementale a déposé une motion, adoptée à l'unanimité, qui appelle l'État à transformer les avances de trésorerie annoncées, remboursables sur 3 ans, en véritables dotations et à engager, avec les Départements, les discussions autour d'un nouveau pacte financier ambitieux et responsable.



\*Dépenses réelles en fonctionnement et investissement

## EN ACTION(S)

25  
JUN

**A la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris**, pour finaliser le partenariat qui verra le Lot-et-Garonne et ses produits mis à l'honneur durant tout le mois de septembre.

26  
JUN

**Visioconférence au titre de l'Assemblée des Départements de France** avec les ministres Olivier Véran et Jacqueline Gourault sur le projet de loi Grand âge et Autonomie.

10  
JUIL.

**7<sup>e</sup> soirée de rencontre avec les nouveaux maires de Lot-et-Garonne.** L'occasion d'échanger sur le rôle primordial des collectivités, encore renforcé durant cette période.

## Budget participatif

## Aux Lot-et-Garonnais de voter !

**Chaque Lot-et-Garonnais (âgé d'au moins 11 ans) est invité à voter pour ses 3 projets préférés parmi les 406 en lice.**



Forcé de s'adapter au contexte sanitaire, le Conseil départemental a dû ajuster le calendrier des votes de son premier budget participatif. Initialement prévu du 3 avril au 5 mai, la phase de votes s'est ouverte le 1<sup>er</sup> juillet pour s'achever samedi 4 septembre 2020 à minuit.

Cette première édition, fortement plébiscitée, a pu être maintenue dès lors que le dépôt d'idées et l'accompagnement des porteurs de projet par les services du Conseil départemental avaient été effectués et l'avis du Conseil consultatif recueilli.

Pour rappel, le palmarès de ce premier budget participatif mettra à l'honneur *a minima* :

- 4 projets label « Jeunes »
- 1 projet label « Lot-et-Garonne » de portée départementale
- 21 projets cantonaux (1 par canton minimum)

## Calendrier

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 4 septembre 2020**

Phase de votes

En ligne sur **www.initiativecitoyenne47.fr**, après la création d'un compte utilisateur

En papier dans l'urne mise à disposition dans chacune des mairies du département ou directement à l'Hôtel du Département, après avoir rempli la fiche d'émargement.

**16 septembre 2020**

Proclamation des résultats

## Expression des groupes politiques

**GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE**

A la crise sanitaire succèdent les crises économique et sociale dont les premiers effets se font ressentir. Elles s'annoncent violentes et brutales. Consciente de sa responsabilité, la Majorité départementale entend déployer toute son énergie pour atténuer autant que possible ses effets, en mettant en place un plan de soutien exceptionnel et pragmatique.

Première mesure concrète : le maintien du niveau d'investissement. Ainsi, ce sont 72 millions d'euros qui vont être injectés dans l'économie locale, notamment pour les routes, les collèges et le numérique.

Deuxième mesure : soutenir les secteurs particulièrement touchés par la crise, et relevant des compétences du Département. 1,4 million d'euros a donc été mobilisé pour le tourisme, l'économie sociale et solidaire, les associations et les investissements communaux tournés vers la transition écologique et énergétique.

Avec ces mesures, les élus de la Majorité départementale entendent œuvrer pour préserver au mieux l'emploi dans notre département, pour soutenir la vitalité de notre ruralité et ainsi, exercer la nécessaire solidarité entre les territoires.

Ces actions nécessitent également la mobilisation de chacun. Pour cet été, la Majorité départementale invite chaque Lot-et-Garonnais à se faire ambassadeur de notre département. Ensemble, faisons du Lot-et-Garonne LA destination de l'été !

Majorité départementale

Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9  
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

Les tribunes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs, conformément aux textes transmis à la rédaction.

**GROUPE L'AVENIR ENSEMBLE**

Si la vigilance reste particulièrement de mise, la crise sanitaire semble s'éloigner progressivement. Elle laisse toutefois beaucoup de stigmates dans la population et présage une crise sociale et économique majeure. Aussi, il nous faut affronter, dès à présent, les conséquences économiques et sociales de cette période. Il est indispensable de tirer les leçons de cette crise et de garder le meilleur de ce qui s'est développé dans le territoire. Apprenons à anticiper les crises de demain en adaptant nos modes de fonctionnement, renforçons nos efforts pour lutter efficacement contre la fracture numérique, pérennisons la mobilisation et les initiatives citoyennes qui sont apparues. Il nous faut également accompagner les producteurs et l'agriculture, soutenir le monde associatif et économique. Dans le contexte actuel, chaque échelon doit apporter sa contribution à la relance et le Conseil Départemental doit prendre sa part. Notre collectivité est un échelon de proximité essentiel, nous nous devons de répondre présents aujourd'hui et permettre au Lot-et-Garonne de se relever de la plus belle des manières. [lavenirensemble.net](http://lavenirensemble.net) / 05 53 98 52 00

**GROUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE**

En cette période de crise sanitaire on n'a jamais autant parlé de solidarité. On l'a même cuisinée à toutes les sauces. Conjuguée à tous les temps. C'est dans ces moments-là que l'on voit la vraie valeur des gens, que l'on mesure la solidité et la réactivité de nos collectivités. Et notre institution départementale n'a pas donné sa part au lion, en multipliant les fonds de soutien pour le tourisme, le monde associatif, l'économie sociale et solidaire et les travaux communaux pour une relance plus verte. C'est dans l'air du temps ! Et on doit s'en réjouir.

Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14

**Recevez la Lettre de la Présidente par mail**

Aujourd'hui, plus que jamais, le confinement a profondément modifié nos pratiques et nos habitudes. La Lettre de la Présidente poursuit dans cette voie, en continuant de vous proposer un format numérique, disponible sur demande.

Afin de la recevoir, merci de renvoyer le coupon ci-joint à :

- Conseil départemental de Lot-et-Garonne  
Direction de la Communication  
Lettre de la Présidente  
47922 Agen Cedex 9
- par mail à [inscription@lotetgaronne.fr](mailto:inscription@lotetgaronne.fr)



Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Fonction(s) : \_\_\_\_\_

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dans le but d'organiser les modalités de distribution de la Lettre de la Présidente du Conseil départemental. Elles sont uniquement destinées à la Direction de la Communication. Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles (Loi informatique & Liberté modifiée et le RGPD), vous pouvez exercer vos droits pour maîtriser vos données personnelles, à l'adresse suivante : [contact-dpd@lotetgaronne.fr](mailto:contact-dpd@lotetgaronne.fr)